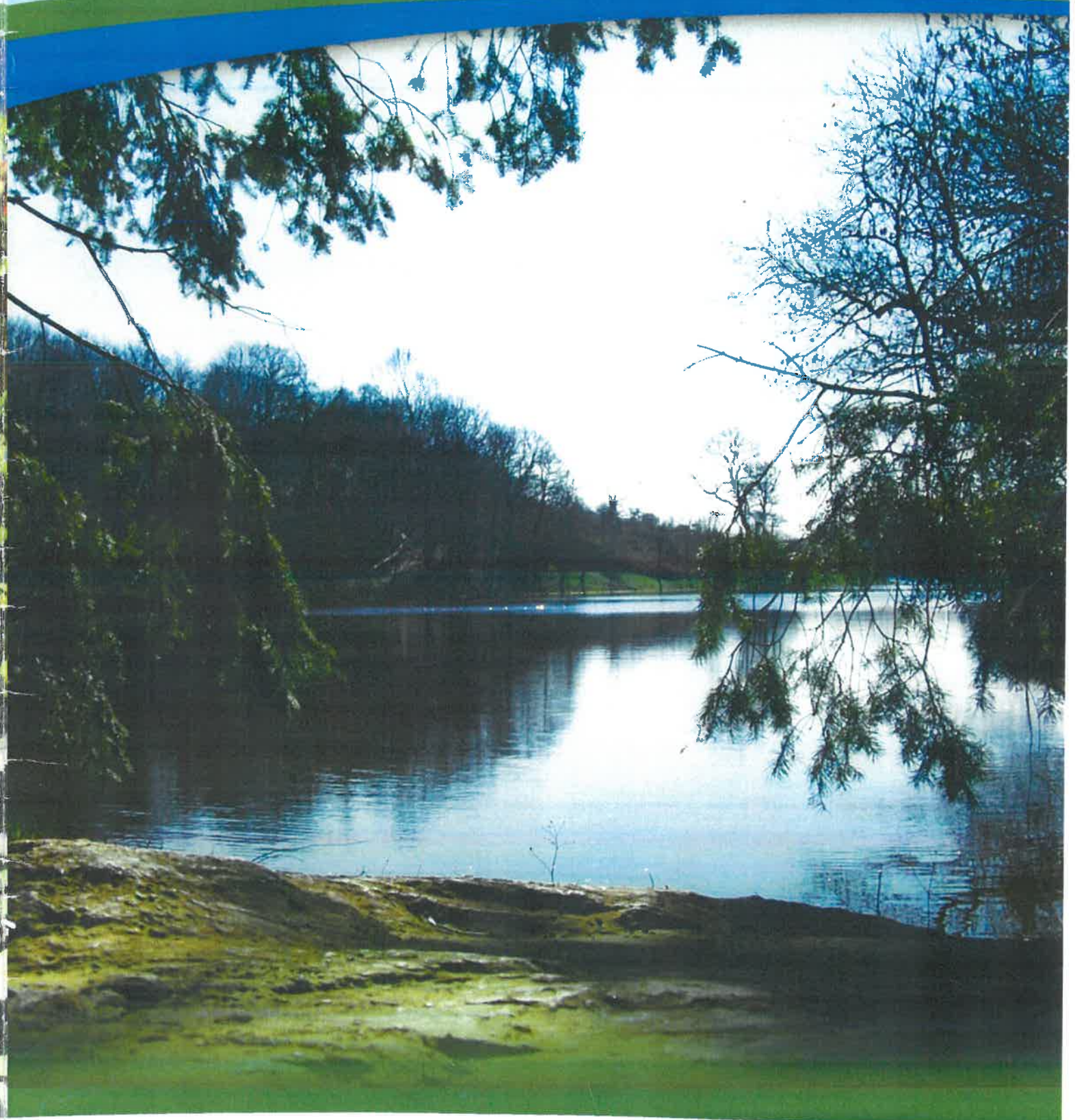




Mairie de POIROUX
116 rue du Payré
85440 POIROUX

Poiroux



Tél. : 02 51 96 22 56 - Fax : 02 51 96 22 58 - Adresse E-mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr

Atelier communal - Tél. : 02 51 96 26 29

Bulletin communal 2013

Au Taxi De Finfarine

Déplacements privés et professionnels
Toutes distances

Liaisons
GARES
AÉROPORTS
Nantes,
La Rochelle,
Bordeaux,
Paris, autres...

Transports de Malades assis
Chimio - Radiothérapie
Consultation ALD - Hospitalisation



Véhicule équipé et conventionné
pour fauteuil roulant

Véhicule climatisé

02 51 96 27 78 • 06 14 17 46 85 "La Poirouidière" - 85440 POIROUX (Commune de rattachement Le Poiroux)
v.desmaricaux@laposte.net

Assistance Informatique

Installation / Formation / Maintenance



06 27 15 24 77
contact@domiciteord.fr
www.domiciteord.fr

Frédéric Mandin - 83, rue des Fougères - 85440 Poiroux



PLOMBERIE CHAUFFAGE DÉPANNAGE RAMONAGE

MICHEL BULTEAU
16 VENELLE DU PETIT BOURGNEUF
85440 POIROUX

TEL: 02.51.96.20.26

michel.bulteau@orange.fr



Automatisez-vous!

- Portails et Clôtures
- Motorisation de portails
- Portes de garages
- Aspiration intégrée
- Domotique
- Volets automatisés
- Electricité Générale

54, La Belle Entreprise - 85440 POIROUX

02 51 96 21 21

domotechnic@wanadoo.fr

GARAGE THOMAS - POIROUX

Alexis HÉRITEAU

Tél. 02 51 96 20 72

- Dépannage - Mécanique - Carrosserie
- Matériel agricole et motoculture
- Contrôle technique
- Vente de véhicules neufs et occasions



ETA
VERNAGEAU Didier

Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - lamier
- Entretien de terrain

Mob.: 06 85 02 32 78 Tél/Fax: 02 51 96 26 43
La Ker Adèle - 85440 Poiroux



Robert ROCARD

FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS



« La Lièvre »
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34
Fax 02 51 96 20 95

Sarl GULER
Maçonnerie générale

Neuf & rénovation

46, rue des charmittes
85440 POIROUX
Port: 06 21 82 63 36 - Tél/Fax: 02 51 90 51 77
www.vendee-maçonnerie-guler.com

Taille, tonte, plantation,
arrosage intégré, élagage, abattage,
dallages, muret, mur, clôture...

La Belle Henriette - 85440 POIROUX
Tél. 02 51 96 25 47 - Port.: 06 32 71 86 43
vincent.nacivet@sfr.fr

Aid' Soignant' A DOM

Services à la personne

Aide à la toilette, aide à la mobilité à domicile

Réduction Fiscale
de 50%

27, Rue du Château
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
06.81.93.97.39 - 06.21.36.20.89



PEINTURE
DÉCORATION
REVÊTEMENT
SOL/MUR

ÉTANCHÉITÉ

ISOLATION
PAR L'EXTÉRIEUR

TEL : 02 51 96 23 70 - 06 86 48 53 40

CRD SARL

ISOLATION DU BÂTIMENT
OUATE DE CELLULOSE

Intérieur, extérieur, combles, murs, sous pentes...

DESTOCKAGE MATÉRIEL

02 51 20 15 73

crd.85@orange.fr

ZI du Pâtis - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE



A-ADS
TOUVRON TP

Assainissement
Aménagement de surface

Enrobé - Béton désactivé - Béton poreux
Pavage - Clôture - VRD

85440 POIROUX - 02 51 96 26 27 - E-mail: jacqy.touvron@orange.fr

NADETTE.
CONFECTION - RETOUCHES

MARIE BERNADETTE TESSIER
LES CLERIES DE LA GARDE
85440 POIROUX
tel 02.51.96.23.81
nadetteless@orange.fr



MAÇONNERIE / CARRELAGE / FAÏENCE /
DALLAGE

SARL DAVY
06 10 71 54 56

26 RUE DE LA PÉROCHÈRE
85440 POIROUX

davy.yvonn@orange.fr

DEVIS GRATUITS NEUF ET RÉNOVIATION

perene

Philippe HEUDE
Agenceur
Cuisine - Bain - Rangement

Philippe HEUDE Agencement
27, rue Roger Salengro
85000 La Roche sur Yon
Tél.: 02 51 24 73 11 - Port.: 06 48 12 33 88
lescuisinestalmontaises@orange.fr

Entreprise

Bouyon

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTROMÉNAGER
Système d'alarme
Antennes & Paraboles

Place de l'Hôtel de Ville - 85520 JARD-SUR-MER
Tél. 02 51 33 44 15 - Fax 02 51 33 48 14

Fabricant Cheminées sur mesures
Articles et monuments funéraires

BELLIER - NEAU

La Bergère
85440 AVRILLÉ Tél. 02 51 22 30 88

SUPER U

les nouveaux commerçants

Tél. 02 51 20 79 79 - Fax : 02 51 90 61 15

86, Avenue des Sables d'Olonne
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE



Éclairage Artisans

Afin de mieux faire connaître les services à votre disposition sur la commune comme les années passées, des artisans et commerçants vous présentent leur activité

SARL DAVY - Maçonnerie / Carrelage / Faïence / Dallage

Yoann DAVY votre artisan en Maçonnerie - Carrelage. Il assure la pose de vos revêtements de sol pour vos pièces à vivre, mosaïque et faïence pour votre salle de bain, sanitaires et douche à l'Italienne. Création de terrasse et allées extérieures, pose de différents matériaux pour ces dernières (béton décoratif, pierres, pavés...). Et également création de vos agrandissements : construction de préau, garage, barbecue, mur de clôture...

Devis gratuits et rapide. Travaille sur du neuf ou de la rénovation.

SARL DAVY - Maçonnerie / Carrelage / Faïence / Dallage
06.10.71.54.56 - davy.yoann@orange.fr
26 rue de la Pérochère - 85440 POIROUX



Sarl DUGUE DECORATION

Avec 40 années d'expérience, nous sommes à votre service pour tous travaux

- De peintures intérieures et extérieures, neuf et rénovation
- Lavage et traitement toiture et murs
- Revêtement sol (parquet flottant, et PVC, moquette)
- Revêtements muraux (papier peint, toile, patent, pierres apparentes)
- Décoration d'intérieur, éléments en Staff, polyuréthane, polystyrène
- Peinture décorative (effet minéral, essuyé, estompé, nuancé, marbré)
- Peinture boiserie, finition patinée
- Vitrierie

Sarl DUGUE DECORATION - 31 la rosière - 85440 POIROUX - Tél./ Fax : 02 51 90 23 33
Christian : 06 14 59 46 46 - Christophe : 06 19 78 53 15 - dugue-decoration@orange.fr



MULTI SERVICES DE FINFARINE - 156, rue de la Pérochère - 06 18 14 54 34

multifinfarine@gmail.com

Contact : Franck RABILLÉ

La société multi services de finfarine a été créée en juin 2009, au service des particuliers et des professionnels.

Les prestations :

- tonte, taille de haie.
- taille d'arbre, création.
- débroussaillage, pose de terrasse bois et abris de jardin, nettoyage et entretien de piscine.
- nettoyage haute pression, démaillage de toiture et petit bricolage.....



AU TAXI DE FINFARINE - 06 14 17 46 85 - La Poirouillère 85440 POIROUX - v.desmaricaux@laposte.net

Ouverte depuis 2007, l'entreprise est équipée de 2 véhicules, une C5 break et un véhicule conçu pour recevoir un fauteuil roulant.

Sylvian et Jacques sont aussi à votre disposition pour vous servir.

Votre médecin vous a prescrit un transport assis, vous avez le droit à un bon de transport.

Vous devez vous rendre au CHD, au CHU... Vous devez retourner à votre domicile après des soins...

Vous pouvez rester assis mais vous ne pouvez pas conduire vous même, alors vous avez le droit au taxi conventionné !

Pour toute hospitalisation : de jour, de plusieurs journées, ou vous êtes en ALD (Affection Longue Durée), ou à 100%, alors vous avez le droit au taxi conventionné !

Pas de stress, pas de recherche de parking, pas de retard... Alors, laissez-vous conduire !

Pour les personnes de + de 70 ans et sous conditions de ressources, 10 chèques taxi de 10€/an, peuvent être attribués par le Conseil Général. Renseignements en Mairie...



Le Mot du Maire



Vous trouverez dans ce bulletin, différents renseignements sur la vie de la commune qui relatent les activités des associations ou les travaux et projets de la municipalité. Mais quand on parle de projet, il est difficile de ne pas évoquer ici ce qui va changer pour les communes :

1°) Du point de vue des finances et comme nous avons pu le lire dans la presse, les dotations de l'état baissent (en euros constants) et certaines subventions du Conseil Général ont été supprimées. Par ailleurs, les communes doivent faire face à de nouvelles dépenses instituées par la loi (décret sur les rythmes scolaires par exemple).

2°) La Vendée étant très attractive, l'INSEE nous annonce 240 000 vendéens supplémentaires dans les années à venir et l'urbanisation ayant été consommatrice d'espace agricole et naturel depuis 10 ans, les services de l'état sont devenus très vigilants (et parfois très restrictifs) pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.). Cela ne devrait pas avoir de conséquences trop contraignantes pour notre commune dans l'immédiat car ce changement avait été anticipé par l'achat de terrains voués à l'urbanisation par la municipalité, mais dans un avenir plus lointain les choses peuvent être différentes ;

3°) le mode de scrutin pour les municipales et les cantonales qui va vraisemblablement changer mais il est trop tôt pour en parler ici, car il n'a pas encore été voté par nos parlementaires.

Face à ces changements dont les 2 premiers auront un impact direct sur les finances de la commune et afin de prendre du recul, il nous a paru plus prudent de différer de quelques mois certains grands projets comme celui de la nouvelle école ou de l'agrandissement du terrain de sports.

Grâce à l'effort de chacun d'entre nous, Poiroux est une commune attractive qui doit continuer à se développer dans la tolérance et dans un environnement préservé.

Le Maire, Edouard de La BASSETIERE



SOMMAIRE

Page 1
Le Mot du Maire

Page 2
Etat-Civil 2012
Evolution de la population 2012
Urbanisme 2012

Page 3
Les finances communales

Pages 3 à 7
Les Réalisations 2012

Page 8
Communauté de Communes
du Talmondais

Page 9
Syndicat Mixte du SAGE
Auzance Vertonne

Pages 10 à 21
Les Associations

Pages 22 à 23
Les Informations
Communales
et Informations diverses

Page 24
Éclairage des Artisans

État-Civil 2012

13 Naissances

- 15 Février :JARRIAU Raphaël
- 10 Mai :MASSON Noé
- 12 Mai :DELEPIERRE COUSSEAU Emma
- 24 Mai :JARNY Timéo
- 30 Juin :TRICOCHÉ Zoé
- 06 Août :CANTIN Mélyne
- 09 Août :ESTABES Evan
- 27 Septembre :BERNARD Dimitri
- 30 Octobre :RENARD Lylia
- 05 Novembre :TÉTAUD Augustin
- 23 Novembre :RECEVEUR Annaïs
- 26 Décembre :PACREAU RAMBAUD Kélyann
- 30 Décembre :ROTUREAU Violette



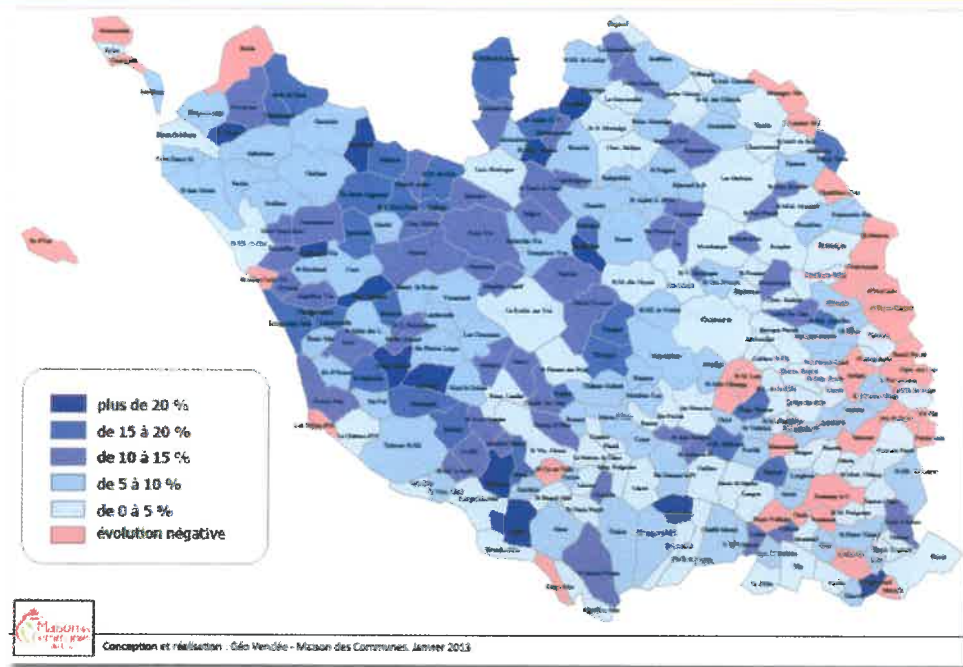
7 Mariages

- 07 Février : ...TROADEC Daniel et BROSSARD Thérèse
- 02 Juin : ...DELEPIERRE Baptiste et COUSSEAU Marina
- 23 Juin :MARTINEAU Julien et RABILLIER Edith
- 07 Juillet :MADELÉNAT Bruno et HOREAU Noëlle
- 04 Août :POTHIER Francky et DAVIET Tifanie
- 11 Août :CORDAUX Cyrille et CHAUCHET Stéphanie
- 18 Août :CHUSSEAU Stève et VERRAUX Elodie

8 Décès

- 24 Juin :ROTTIER-DELANNE Eric
- 25 Juin :LEBOIS Daniel
- 06 Juillet :TRAINEAU Eugène
- 09 Juillet :DUBOIS Ghislaine née Lelievre
- 16 Août :DIOCHET Hervé
- 24 Août :MATHÉ Louis
- 09 Octobre :CHAMBARON Yves
- 25 Octobre :BRAUD Jean-Marie

Evolution de la population entre 2009 et 2013



Urbanisme 2012

Nombre de demandes de permis de construire	23
dont maisons neuves	09
Nombre de demandes de déclarations préalables	34
Nombre de demandes de certificats d'urbanisme	33
Nombre de déclarations d'intention d'aliéner	08

Informations Communales (suite)

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR :

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles pour les mineurs sont supprimées pour cause d'un renforcement de l'IST (Interdiction de Sortie du Territoire).

TARIF FOURRIERE COMMUNALE ET CHIENS ERRANTS :

Le premier jour : 20€- Les jours suivants : 10€
Les animaux sont gardés pendant 8 jours maximum en fourrière.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous devez venir à la mairie à partir du mois de septembre et avant le 31 Décembre 2013 pour voter en 2014 à POIROUX. Les jeunes atteignant 18 ans en 2013 et résidant à POIROUX sont inscrits automatiquement par le biais de l'INSEE.

RECENSEMENT – JOURNEE DU CITOYEN :

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

	PERUSIENS et ASSOCIATIONS PERUSIENNES		HABITANTS HORS COMMUNE	
	2013	2014	2013	2014
MARIAGE	306 €	327 €	347 €	369 €
FETE DE FAMILLE	204 €	223 €	265 €	286 €
VIN D'HONNEUR	143 €	161 €	204 €	223 €
ASSOCIATIONS PERUSIENNES (toutes manifestations)	165 €	165 €		
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE (toutes manifestations)			235 €	255 €

L'augmentation du tarif de location est due au fait qu'à partir de 2014, la collecte des ordures ménagères produites par les locataires de la salle ne sera plus gratuite...

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

- Une fois par semaine toute l'année le mercredi matin

BRUIT DES PARTICULIERS

Les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage sont les suivants (arrêté préfectoral n°98-DRCLE/4-303) :

- Les jours ouvrables : de 08h à 12h et de 14h à 19h30.
- Le samedi : de 09h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanche et jour férié : de 10h à 12h.

- Nés entre le 01/01/97 et le 31/03/97 Recensement au plus tard le 30/04/2013
 - Nés entre le 01/04/97 et le 30/06/97 Recensement au plus tard le 31/07/2013
 - Nés entre le 01/07/97 et le 30/09/97 Recensement au plus tard le 31/10/2013
 - Nés entre le 01/10/97 et le 31/12/97 Recensement au plus tard le 31/12/2013
- Il convient d'attendre la date d'anniversaire pour se présenter à la période désignée. Cette démarche est obligatoire car l'attestation de recensement est obligatoire pour différentes administrations (examens, permis).

LES CORRESPONDANTS « PRESSE » LOCAUX

- OUEST France : Mme BREMOND Corinne : 02 51 22 60 10
- JOURNAL LES SABLES : Mr DESLANDES Bernard : 06 17 51 12 16

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- MARDI : 10 h 00 à 11 h 30.
- MERCREDI : 10 h 00 à 11 h 30.
- VENDREDI : 16 h 45 à 18 h 30.

REGLEMENTATION SUR L'USAGE DU FEU

Extrait de l'arrêté préfectoral n°12 SIDPC-DDTM 627 valable pour le département : « Article 2 : En application de l'article 84 du règlement sanitaire départementale, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetteries ou recyclés par compostage... ». L'arrêté est disponible en mairie.

Informations Communales

Que va-t-il se passer le 26 mars prochain?

Le 26 mars prochain s'ouvrira la deuxième phase de déploiement, qui concernera la Bretagne, les Pays-de-la-Loire (sauf la Mayenne), les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ainsi que la partie Nord - Ouest du département des Deux Sèvres. Si vous résidez dans ces zones et que vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 26 mars prochain.** Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.**

Tous les téléspectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes nationales gratuites de la TNT quelques jours avant le 26 mars.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et**

une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.

Si vous résidez en habitat collectif, vous devez d'ores et déjà contacter votre syndic pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes de la TNT.

Comment s'informer ? Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 26 mars, contactez l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :

Par téléphone : au 0970 818 818 Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local) Sur internet : www.recevoirlatnt.fr

CARTE D'IDENTITE (CNI)

Pour une demande de CNI, vous devez vous présenter à la mairie pour le relevé de votre empreinte digitale, votre signature (accompagné d'un parent pour les mineurs) et vous munir des pièces suivantes :

- Une copie de votre acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance

- 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair

- Un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité...)

- L'ancienne carte s'il s'agit d'un renouvellement.

Si vous avez perdu votre carte nationale d'identité sécurisée, vous devrez en plus transmettre un timbre fiscal de 25€ et déclarer la perte en mairie.

PASSEPORT BIOMETRIQUE :

Pour une demande de passeport, vous devez vous présenter dans une mairie de votre choix dans la liste suivante : Les Sables d'Olonne, St Hilaire de Riez, Challans, Noirmoutier-en-l'Île, l'Île d'Yeu, la Mothe Achard, Moutier les Mauxfaits, Fontenay le compte, Luçon, Pouzauges, La Chataigneraie, Maillezais et vous munir de :

- Une copie de votre acte de naissance à demander dans la mairie du lieu de naissance

- 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair

- De votre livret de famille (avec la filiation des parents)

- Un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité)

- L'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement

- 1 timbre fiscal à :

Photos fournies : Adultes : 86€

Mineurs de + de 15 ans : 42€

Mineurs de - de 15 ans : 17€

Il n'y a plus d'inscription des mineurs sur le passeport de leurs parents

VENTE DES TICKETS DE CANTINE ET GARDERIE :

Nous remercions les parents de bien vouloir respecter le calendrier fixé pour la vente des tickets de cantine et garderie. Cette vente a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h toute l'année et également tous les lundis de 9h à 12h.

Les Finances communales

TAUX DES TAXES COMMUNALES 2012

	TAUX NATIONALS (MOYENNE) 2011	TAUX DEPARTEMENT (MOYENNE) 2011	TAUX POIROUX 2011	TAUX POIROUX 2012	PRODUIT 2012 EN EUROS
TAXE D'HABITATION	23.76	26.47	20.06	21.06	190 234
FONCIER BATI	19.89	17.55	12.12	12.72	67 873
FONCIER NON BATI	48.56	45.68	33.31	34.96	31 673
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	25.42		22.55	23.67	26 935

Les réalisations et projets

TRAVAUX BÂTIMENTS ET VOIRIE RÉALISÉS EN 2012

- Changement du cadran de l'horloge à l'église et réparation de la cloche n°3
- Éclairage de la descente de la salle des fêtes
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes, partie cuisine
- Pose de gouttières à la salle
- Pose de gouttières au mur des gîtes
- Achat d'une petite tondeuse
- Débroussaillage des haies le long des voies communales et curage des fossés
- Réalisation du point à temps sur les routes communales
- Des tables et des chaises ont été achetées pour l'école

La pose et dépose des guirlandes de Noël ont été réalisées en régie par l'agent technique, Mr VERNAGEAU Bertrand, qui a obtenu le certificat nécessaire à la conduite d'un camion nacelle. Cela a permis une substantielle économie à la commune car les entreprises agréées pour ce type de travail sont peu nombreuses et très sollicitées en cette période de l'année.

RUE DE LA BURELIÈRE

La rue de la Burelière (voie d'accès de la place de la mairie à la Marpa et au lotissement « les Côteaux du bourg ») va être entièrement refaite. Les travaux devraient commencer cet été.

SALLE DES FÊTES

La descente de la salle des fêtes sera entièrement refaite. Des travaux de rafraîchissement peinture sont actuellement en cours.

ACQUISITION FONCIÈRE

Deux petites parcelles ont été acquises dans le bas du lotissement les Fougères et les Charmilles, de façon à prévoir une liaison douce (chemin piétonnier et peut-être cyclable), à l'avenir, entre les quartiers d'habitations, la future école et le terrain des sports.

Les réalisations et projets (suite)

LAGUNES POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Un terrain d'une surface d'1.5 hectare environ a été acquis en fin d'année.

Les études vont pouvoir se poursuivre et devraient être finalisées au cours de l'année 2013.

Il nous faudra ensuite attendre l'accord de nos éventuels financeurs pour commencer les travaux.



GÎTES COMMUNAUX

Quand l'école privée avait fermé ses portes, l'association de parents d'élèves avait accepté de vendre à la commune les locaux de l'ancienne école. À la suite de cela, il a été demandé au SMAT (Syndicat Mixte d'Aménagement du Talmondais) de transformer ces anciennes salles de classe en gîtes ruraux.

Le SMAT a réalisé les travaux, les a intégralement financés et a confié pendant 6 ans la gestion à une association de bénévoles que nous remercions. À partir de mars 2013, ces gîtes de qualité, en excellent état, seront gérés par la commune.



N'hésitez pas à les recommander à vos parents ou amis qui seraient intéressés par un séjour.

Les prix de location vont de 260 € en basse saison à 620 € en juillet et août.



Pour plus de renseignements : Gîtes de France : 02 51 37 87 87 ou www.gites-de-france.com

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un radar pédagogique a été mis en service rue du Stade. Le but de ce radar étant de sensibiliser les conducteurs à leur vitesse réelle et de les inciter à ralentir (si nécessaire) quand leur vitesse s'affiche sur le panneau.



Téléthon

C'est avec le sourire que le comité du Téléthon de Talmont Saint Hilaire m'a accueillie avec 1352.10 €. Cette somme a pu être incorporée au don de Talmont. Pour une 1^{ère}, le concours de palet a été très apprécié. L'envol des pigeons, le lâcher de ballon, le maquillage ont eux aussi été très appréciés. Merci à toutes les personnes et associations d'avoir participé à ce challenge, par votre coup de main, votre venue, votre présence. Je vous attends donc l'an prochain pour recommencer.

Réservez vite le week-end du 30 novembre 2013.

Merci encore. Véronique Desmaricaux.



APARTÉ DÉCORATION DE NOËL

Le bonhomme de neige sous le kiosque, place de la mairie, a disparu lors des fêtes de Noël. Il nous serait agréable de le récupérer... Merci.

Informations Communales

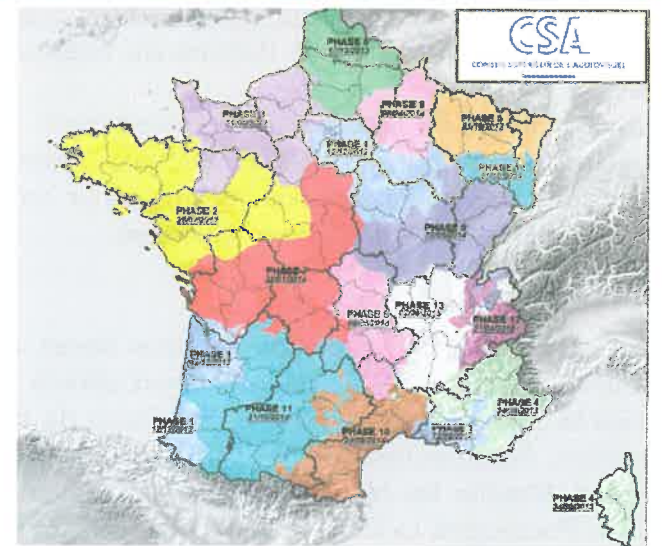
LA TNT
Le 26 mars, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous.



Depuis le 12 décembre 2012, la TNT compte 6 nouvelles chaînes HD gratuites :



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (voir carte ci-dessus). Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.



Le Secours Catholique dans le Canton de Talmont

Le Secours Catholique est une association caritative d'accompagnement et d'aide aux personnes défavorisées ou démunies vivant dans la précarité ou l'exclusion sans distinction de nationalité, de religion ou autre.

Pour tout renseignement concernant les différents services et aides possibles, s'adresser aux responsables locaux : Guy Favreau - Tél. : 02 51 22 61 92

Société de pêche

La société de pêche des lacs de Poiroux, vous offre tous ses vœux 2013.

Encore une fois l'AAPPMA de Poiroux a aleviné les lacs : 200 kg de gardons, 30 kg de black-bass, 50kg de brochets et 100kg de sandres.

Nous vous invitons à venir prendre vos cartes de pêche, chez 2 de nos dépositaires internet (malheureusement les cartes de pêche papiers n'existent plus) :

- Saint Vincent sur Jard au tabac presse "l'Etape du tigre" ou Talmont Saint Hilaire tabac de la poste

Notre concours pêche marathon aura lieu le dimanche 7 juillet 2013 sur les rives du lac de Finfarine

Pour toute info, vous pouvez contacter : Fabrice au 02-51-33-64-83.

Tennis Club Poiroux

Le Club de Tennis compte actuellement 60 licenciés dont 24 jeunes. 7 équipes ont évolué en championnat d'été 2012 dont 4 masculines, 1 féminine et 2 jeunes, avec des résultats tout à fait honorables.

Pour le championnat d'Hiver 2012/2013, 3 équipes sont engagées dont 2 masculines et 1 féminine.

L'école de Tennis fonctionne tous les samedis matin de 9h à 13h et le mardi soir de 19h à 20h30 avec Jérôme GUILBAUD, initiateur sportif.

Le Tournoi Annuel : les vainqueurs :

- Simple A : Franck BESSON
- Simple B : Rodrigue ROY
- Simple Femme : Véronique GAZEAU
- Double A : Steve COINON et Alexandre TORTEREAU
- Double B : Thomas RABOTIN et Rudy MARTIN
- Jeunes : Thomas RABOTIN

Pour les tarifs horaires, merci de s'adresser à la Boulangerie ROBIN Daniel. Le Tournoi interne 2012 a été un franc succès grâce à tous les bénévoles et sponsors qui ont œuvré au bon déroulement et nous les remercions.

Rendez-vous 2013 : les 14-20-27 juillet pour le tournoi et le 28 Juillet pour la fête.

Que chacun trouve au sein du club, détente et plaisir et une bonne année 2013.



Le Bureau.

Les réalisations et projets (suite)

PROJET DE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION AUTOUR DE LA RETENUE D'EAU DE FINFARINE

Comme vous avez pu le lire dans la presse, l'eau constitue un enjeu fort dans notre département pour plusieurs raisons :

- d'une part, les besoins quantitatifs en eau ont augmenté ces dernières années et ne devraient pas diminuer à l'avenir ;
- d'autre part, afin de protéger les captages et retenues destinés à l'eau potable dans le département, les services de l'état ont été chargés de définir des périmètres de protection à partir d'études sur les risques engendrés par les activités humaines.

Ces périmètres devraient être soumis à enquête publique au cours de l'année 2013 et un commissaire enquêteur pourra alors vous donner les renseignements que vous souhaitez.



TRAVAUX À LA MAIRIE

Comme vous le savez, les établissements qui reçoivent du public doivent être accessibles à tout public le 1^{er} janvier 2015 (sauf dérogations accordées par les services de l'État).

Or l'entrée actuelle de la mairie ne répond pas aux normes de cette loi nouvelle (dénivellation - trottoir trop étroit pour les personnes à mobilité réduite).

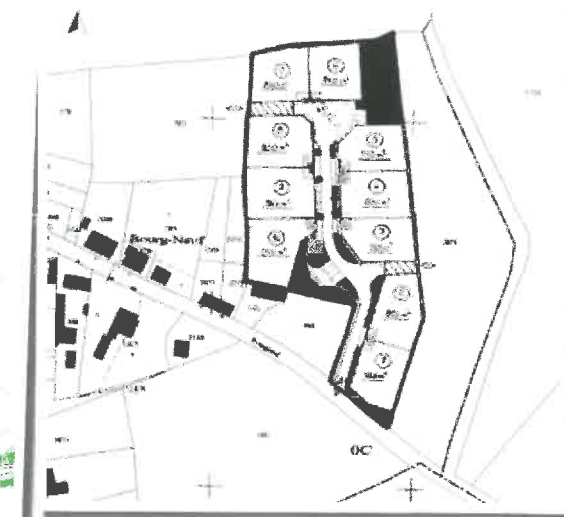
Aussi, il est nécessaire de modifier l'accès et donc l'aménagement intérieur. Par ailleurs, quand la mairie a été aménagée en 1990, POIROUX comptait moins de 600 habitants (aujourd'hui nous sommes environ 1000 pérusiens). Aussi afin de vous apporter un meilleur service à l'accueil et d'optimiser le travail du secrétariat, il a été décidé une extension qui permettra au personnel de disposer d'un nouveau bureau.

LOTISSEMENT LA DAVIÈRE - LOTISSEMENT LA GÎTE

Afin de mieux maîtriser l'aménagement de son territoire, le Conseil Municipal a acquis un certain nombre d'hectares de foncier depuis 10 ans en privilégiant les terrains qui n'étaient pas utilisés par l'agriculture. Aussi, afin d'offrir un choix de terrains constructibles à ceux qui souhaitent y construire leur habitation, deux lotissements communaux devraient être aménagés au cours de l'année 2013 (et peut-être au début de l'année 2014). L'un au Sud-Ouest de la commune à la Davière et l'autre rue de Bourgneuf.



Lotissement de la Davière



Lotissement la Gîte

Les réalisations et projets (suite)

PLAN DE DÉSHÉRBAGE

Le plan de désherbage communal : vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

La France est le troisième pays le plus consommateur de produits phytosanitaires. Sachant qu'ils sont une source importante de pollution et dangereux pour la santé, des engagements nationaux ont été pris. Ils se traduisent pour la collectivité par la mise en place d'un plan de désherbage communal.

Depuis maintenant plusieurs années les collectivités affichent une volonté forte de préservation de l'environnement. Dans ce contexte, un arrêté national a été pris en 2006 mettant en place des mesures de protection du milieu et de la population. Cette réglementation a obligé les collectivités à revoir leurs méthodes d'entretien. Le Grenelle de l'Environnement a donné de son côté l'objectif de réduire de 50% l'usage des produits phytosanitaires pour 2018.

Une réglementation forte en Vendée.

Le 17 mars 2010, le Préfet de Vendée a pris un arrêté relatif à l'interdiction de l'application de produits phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques. Celui-ci s'applique à tous les utilisateurs (particuliers, collectivités, agriculteurs et entrepreneurs) et interdit désormais l'application de pesticides (désherbants, fongicides ou insecticides) à moins de 5 mètres des plans d'eau, mares, sources, puits et forages et à moins d'un mètre des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Le plan de désherbage, un projet à l'échelle de la Communauté de Communes.

Les communes de la communauté ont montré leur engagement par la signature d'une charte, dont un des objectifs est la réduction de 50 % des applications de produits phytosanitaires. En 2012, la Communauté de Communes se fait accompagner par le cabinet Horizonova pour la réalisation des plans de désherbage. L'objectif de ces études est de favoriser l'utilisation de techniques alternatives au désherbage chimique et de développer la biodiversité dans certaines zones. La première étape du plan de désherbage est la réalisation d'un diagnostic des pratiques, puis un inventaire des espaces verts et de voirie permet de connaître le patrimoine. La dernière phase est la définition de préconisations et de niveaux d'entretien. La mise en œuvre du plan de désherbage va se traduire par un entretien plus en adéquation avec les usages et les caractéristiques du secteur, comme l'entretien moins intensif d'espaces semi-naturels ou peu fréquentés. Et de manière générale, le paysage de la commune va évoluer pour être plus « vert ».

Protégeons notre biodiversité :

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DÉSHÉRBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

<p>À MOINS DE 5 METRES MINIMUM des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1:25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).</p>	<p>10 M ET À MOINS DE 1 METRE de la berge des fossés (côtés à sec), cours d'eau, collecteurs d'eau pluviaux à ciel ouvert.</p>	<p>DANS LES ZONES HUMIDES caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (juncs, roseaux, iris des marais). L'application des pesticides doit les phases de risque indiquées sur l'étiquette comprenant les références ci-dessous, est interdite :</p> <p>R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R 54 : Toxique pour la faune R 55 : Toxique pour la flore R 56 : Toxique pour les organismes du sol R 57 : Toxique pour les abeilles R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement</p> <p>Exemples de végétation hygrophile :</p>
<p>À MOINS DE 5 METRES MAXIMUM des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN.</p>	<p>1 M ET À 1 METRE des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.</p>	

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés :
collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.
peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Paroisse catholique St Henri Dorie en Talmondais (suite)

- Le conseil économique.
 - Le conseil de paroisse.
 - Une équipe pour l'accompagnement des familles en deuil, la préparation des sépultures et éventuellement la conduite de la célébration en l'absence de prêtre.
- De Talmont : Denis NICOLLEAU, Pierre FRANCHE-TEAU, Annick GAUTREAU, Huguette DARIET & Anne-Marie PAJOT - et de Grosbreuil : Pierre BARANGER et Yves MOUILÉ

- Une communauté de quatre religieuses à Bourgenay (La Solitude) Talmont St Hilaire.

Le bulletin paroissial « Vers la lumière » : 12 € (ou 24 € pour réception postale). Pour s'abonner faire la demande à l'adresse du presbytère.

Il est distribué dans toutes les boîtes à lettres en novembre, à l'occasion de la collecte paroissiale et à Noël aux familles des enfants catéchisés. Les horaires et les lieux des messes dominicales pour l'année 2013 sont affichés dans les églises et consultables sur le site du doyenné.

Célébrations de mariage ou de baptême.

- S'inscrire aux heures de permanences ou prendre rendez-vous en dehors de ces heures.
- Pour les baptêmes, s'inscrire deux mois avant (fournir une copie d'acte de naissance).
- Pour les mariages, s'inscrire l'année précédente si possible. (Prendre en compte pour les mariages célébrés en la chapelle ND de Bourgenay que la capacité d'accueil, n'est que de 150 personnes).



Le calendrier des célébrations des baptêmes, célébrés à 11h.

- Église St Nicolas de Grosbreuil : 17/02, 14/04, 12/05, 09/06, 14/07, 11/08, 10/11.
- Église St Pierre Talmont : 13/01, 24/02, 10/03, 24/03, 21/04, 19/05, 16/06, 21/07, 18/08, 15/09, 20/10.
- Dans l'Église de Poiroux : où il y a la messe le dimanche à 9h30, possibilité de célébrer le baptême pendant la messe, en essayant qu'il n'y ait pas plus de deux baptêmes à la fois.

Pour les enfants en âge scolaire (à partir de 6 ans et +) qui désirent le baptême, prendre rendez-vous au presbytère de Talmont. Pour les offrandes de messes (16€) : des feuilles sont à disposition dans les églises ainsi que le calendrier des messes pour 2013.

Dates à retenir pour 2013 : 1^{ères} communions :

- Dimanche 19 mai 11h00 : église de Jard
- Dimanche 26 mai 11h00 : église St Pierre-Talmont

Profession de foi :

- Dimanche 2 juin 11h : église de Jard

Fête de la mer :

- Jeudi 15 août 11h : Notre Dame de Bourgenay Talmont

Pèlerinage :

- Dimanche 8 septembre 10h30 : Notre Dame de Bourgenay Talmont

Fête de St Henri Dorie :

- Dimanche 22 septembre 11h00 : église St Hilaire



Association Les Gîtes du Payré

Malgré la crise, les gîtes ont bien fonctionné.
17 semaines ont été louées.

Les vacanciers sont toujours contents de notre accueil et des prestations que nous leur offrons.

Ils découvrent une commune agréable et un environnement exceptionnel.

Merci à toutes les personnes de l'association et tous les bénévoles pour leur aide durant la saison touristique.

L'association a été dissoute le 31/12/2012. Désormais, les gîtes seront gérés par la commune.



Paroisse catholique St Henri Dorie en Talmondais

8 Rue du Presbytère - 85440 Talmont St Hilaire
Tél : 02 51 90 60 25 Fax : 02 51 90 60 46
E-mail : talmont@catho85.org
www.doyenne-talmont.fr

- l'abbé **Bernard LUCAS**, curé doyen
8, Rue du Presbytère à Talmont St Hilaire.
Tél. : 02 51 90 60 25
Email : cure.talmont@catho85.org

La Paroisse St Henri Dorie en Talmondais (Grosbreuil, Poiroux et Talmont St Hilaire) fondée en 1997, regroupe les églises de Grosbreuil, Poiroux et de Talmont avec St Pierre, St Hilaire et la Chapelle de Bourgenay.

- l'abbé **Arthur RAIMBAUD**, prêtre à la retraite
452, Av N. Dame de Bourgenay à Talmont St Hilaire.
Tél. : 02 51 22 22 34

- l'abbé **Jean PAIN**, prêtre auxiliaire à la paroisse, habitant les Sables d'Olonne vient rendre quelques services dans le domaine de la liturgie dominicale et de la pastorale des sacrements. Tél. : 02 51 21 54 81

- **Claude ANDRY**, diacre, habitant Longeville/Mer.
Tél. : 02 51 96 16 44

Des Laïcs En Mission Ecclésiale (LEME) avec lettre de Mission sur les 4 paroisses du doyenné (Talmont-Moutiers) :

Mme Florence BRETON « Catéchèse (8-11ans) » - Mail : florence-leme@orange.fr
Mme Christine De LAROCQUE « Eveil à la Foi des Enfants » (3-7 ans) - Mail : herve.delarocque@free.fr

Au service de l'animation des paroisses St Henri Dorie (Talmont) et Ste Anne (Jard) :

- **L'équipe pastorale**, l'abbé Bernard LUCAS (curé), Claude ANDRY (diacre), Florence BRETON (LEME) ; Marie-Claude JOUBERT, Chantal PERIDY & Annette CHARNEAU (personnes des deux paroisses appelées).

Des permanences d'accueil pour toute la paroisse :

A Talmont St Hilaire, au 8 Rue du presbytère : mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h

(NB : vous pouvez prendre un rdv par téléphone au : 02 51 90 60 25. En dehors de ces jours et heures, vous avez toujours la possibilité de passer mais vous n'êtes pas assurés de trouver une personne pour vous accueillir).

A Poiroux, une boîte à lettres est à disposition, porte du côté transept gauche de l'église.

A Grosbreuil, près du presbytère est également à disposition une boîte aux lettres au 3, Place de l'église.

Nommés à la paroisse :

(avec même mission sur la paroisse Ste Anne les Menhirs -Jard/Mer) :

LA MARPA

INAUGURATION DE LA MARPA



La MARPA a été inaugurée officiellement **le 19 octobre 2012** en présence de Bruno Retailleau, Président du Conseil Général de la Vendée, de Mr Jacky HAUTIER, Sous-Préfet des Sables d'Olonne et d'un public nombreux.



Epluchage

La vie à la MARPA : (en images)



Repas



Chorale



Carnaval avec les enfants de l'école



Sortie à St Vincent sur Jard



Activité créative



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TALMONDAIS



Environnement - Gestion des déchets
 Ramassage des ordures ménagères, tri, déchèteries et compostage
 Tél : 02.51.207.207 - Courriel : service.dechets@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Service Public d'Assainissement Non Collectif
 Pour les habitations non raccordées au réseau public de collecte
 Tél : 02.51.204.054 - Courriel : batiment.spanc@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Relais d'Assistants Maternelles itinérant du Talmondais
 Pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles
 Tél : 06.33.13.67.96 - Courriel : r.a.m@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



Développement économique
 Ateliers relais et Vendéopôle
 Tél : 02.51.207.207 - Courriel : contact@cc-talmondais.fr
www.cc-talmondais.fr



CAIRN - Centre de la Préhistoire - Saint Hilaire la Forêt
 Entrez dans la tribu!
 Tél : 02.51.33.38.38 - Courriel : lecairn@cc-talmondais.fr
www.cairn-prehistoire.com



Folie de Finfarine - Maison de l'arbre et du miel - Poiroux
 Découvrez le monde des abeilles!
 Tél : 02.51.96.22.50 - Courriel : contact@finfarine.fr
www.finfarine.fr



Cybercentre du Talmondais - Talmont Saint Hilaire
 L'informatique pour tous
 Tél : 02.51.96.19.86 - Courriel : cybercentre@cc-talmondais.fr
www.cybercentre-talmondais.fr



Retrouvez les informations communautaires dans les présentoirs installés en mairies

Pour raconter la vie des abeilles, plusieurs activités dès le plus jeune âge vous sont proposées :

- La chasse au trésor « Bizzbee et la légende de la ruche perdue »

Le Jardin de l'abeille, parcours des 5 sens, dès 3 ans



La Ruche Géante, musée interactive sur la vie des abeilles



LES JEUX

- L'histoire contée « L'homme arbre et la minuscule petite abeille »



MANIFESTATIONS 2013 :

- Chasse aux oeufs de Pâques, Dimanche 31 mars et lundi 1^{er} avril, de 14h à 18h30
- Fête de l'abeille et des fleurs Vendredi 10 mai (Ascension), de 11h à 18h30
- La Fête du Miel en Folie, Mercredi 24 et jeudi 25 juillet, de 10h30 à 19h
Mercredi 21 et jeudi 22 août, de 10h30 à 19h
- Fête la Récolte des miels Dimanche 15 septembre, de 14h à 18h30

Ce programme de festivités ne pourrait pas exister sans la participation des bénévoles. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles notamment pour les ateliers avec les enfants, pour le stand des crêpes... **Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. Vous aurez ainsi la possibilité de visiter le site gratuitement toute l'année avec votre famille.**

La Folie de Finfarine : 02 51 96 22 50
www.finfarine.fr

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2013

- Du 14 avril au 6 juillet
Tous les jours de 14h à 18h 30 (fermé le samedi)
- Du 7 juillet au 30 août
Tous les jours de 10h30 à 19h
- Du 31 août au 15 septembre
Tous les jours de 14h à 18h (fermé le samedi)
- Du 27 octobre au 8 novembre
Tous les jours de 14h à 18h

Les Coqs Sportifs

LES COQS SONT ENCORE LÀ !!!!

La nouvelle saison a commencé avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur (Monsieur HILLAIRET Ludovic) et une baisse des effectifs seniors. Nous avons tenu tant bien que mal une équipe engagée. Les résultats sont très moyens, le premier match gagné a été le dernier dimanche avant la trêve hivernale contre le premier du tableau. Heureusement l'ambiance est toujours là et les joueurs se soutiennent mutuellement. Nous allons rester positifs sur ce début de victoire et nous positivons comme le fait si bien Bébert. Les entraînements sont les mardis et vendredis à partir de 19h30 au stade. Notre école de foot est toujours en activité avec une dizaine d'enfants qui foulent la pelouse les mercredis après-midi à partir de 16h30. Si des personnes sont intéressées n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le site est toujours ouvert <http://www.cspoiroux.footeo.com>.
Venez faire vos pronostics et vos commentaires !!!!!

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons : 2 fois plus de joie, 0 souci, 1 santé d'enfer, 3 tonnes de bonnes nouvelles ! Bonne année 2013.

La présidente.



Ces photos datent de 1928.

La Folie de Finfarine



L'année 2013 s'ouvre avec la réalisation d'un projet d'amélioration des conditions d'accueil : agrandissement de la boutique et construction de bureaux. Les travaux sont en cours et l'ouverture est prévue pour le début du mois d'avril.

Pour la 19^{ème} saison, la Folie de Finfarine sera heureuse de vous accueillir, très tôt cette année, avec la Chasse aux œufs, sous la forme d'un jeu de piste dès 4 ans, qui se tiendra le 31 mars et le

1^{er} avril. Ensuite, le site ouvrira le dimanche 14 avril pour lancer sa saison autour des abeilles et du miel. A la Miellerie, de nouveaux aménagements ont été réalisés : des jeux de manipulations pour découvrir le fonctionnement de la ruche et des ruches vitrées pour l'observation des abeilles. C'est aussi le lieu des animations avec l'apiculteur qui ouvre une ruche devant le public et réalise la mise en pot du miel, sans oublier les dégustations. L'animation « **Miel et Abeilles** » est interactive pour les enfants qui peuvent se déguiser et aider l'apiculteur dans son travail.

Concerts et spectacles 2012



POLYSONG LE 30 JUIN 2012



ELIAN RABINE
LE 15 SEPTEMBRE 2012

Syndicat Mixte du Sage Auzance Vertonne

SYNDICAT MIXTE DU SAGE AUZANCE VERTONNE

Ecrire un SAGE, c'est d'abord élaborer une stratégie collective

Document de planification élaboré de manière collective, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixe les objectifs d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et doit permettre une conciliation entre les différents usages du territoire. Après l'attente d'une décision de l'Etat vis-à-vis du projet de barrage sur l'Auzance, l'élaboration du SAGE a redémarré en 2012 avec un objectif principal : définir une stratégie collective.

Etape cruciale avant l'écriture même des documents du SAGE, il s'agissait de :

- hiérarchiser les enjeux du territoire,
- fixer des objectifs par thématique,
- définir les axes de mesures et d'actions,
- identifier des secteurs prioritaires.

Séries de commissions thématiques, Commission Locale de l'Eau (CLE), séminaires d'élus locaux sont autant de phases qui ont assuré une **construction collective** et une **appropriation** la plus large possible de la stratégie, validée en CLE le 16 novembre dernier. Parallèlement au SAGE, le syndicat mixte porte **d'autres projets** importants (Etude préalable à un Contrat Territorial Milieux Aquatiques, démarche « Pesticides » avec les collectivités, étude d'amélioration bactériologique des eaux conchylicoles de l'estuaire du Payré à Talmont-Saint-Hilaire, etc).

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet www.sageauzancevertonne.fr ou en contactant directement le personnel.

Renseignements supplémentaires :

M. Olivier COQUIO, animateur - Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne
ZA Sud-Est - CS 90 116 - 85150 La Chapelle-Achard - Tél. 02.51.05.88.44

Mail : sage.auzance.vertonne@wanadoo.fr - Site Internet : www.sageauzancevertonne.fr



Les Associations

Calendrier des fêtes 2013

Mars

- Dimanche 17 mars.....Loto
C.P.E.(comité de parents d'élèves)
- Judi 21 mars.....Concours d'Aluette
Club de l'amitié
- Dimanche 31 mars et Lundi 01 Avril..... Chasse aux œufs
Folie de Finfarine

Avril

- Samedi 27 avril.....Concours de pêche
Les Coqs Sportifs

Mai

- Mercredi 1^{er} mai.....Vide grenier - Place de la Mairie
C.P.E.(comité de parents d'élèves)
- Mercredi 8 mai.....Cérémonie - Anciens combattants
- Vendredi 10 mai.....Fête de l'Abeille et des Fleurs
Folie de Finfarine

Juin

- Vendredi 28 juin.....Kermesse de l'école
C.P.E.(comité de parents d'élèves)
- Samedi 29 juin.....Fête de la Bière - Terrain des sports
Club de Football

Juillet

- Dimanche 07 juillet.....Concours de pêche Rives du Lac de
Finfarine - Société de pêche
- Samedi 13 juillet.....Feu d'artifice et sono
Terrain des Sports - Commune et société de chasse.
- Dimanche 14, Samedi 20
et Samedi 27 juillet,Tournoi de tennis
Terrain de Sports - Club de Tennis
- Mercredi 24 et Jeudi 25 juillet.....Fête du miel
Folie de Finfarine

- Dimanche 28 juillet.....Fête du Tennis
Terrain des Sports - Club de Tennis

Août



- Dimanche 18 août.....Match de Gala
Terrain des sports - Club de Football
- Mercredi 21 et Jeudi 22 août.....Fête du miel
Folie de Finfarine

Septembre



- Dimanche 15 septembre.....Fête de la Récolte du miel
Folie de Finfarine

Octobre



- Samedi 26 octobre.....Loto
Club de l'amitié
- Dimanche 27 octobre au 10 Novembre : Fête d'Halloween
Folie de Finfarine

Novembre



- Samedi 9 novembre..... Spectacle Chapuze
Commune et Club de Football
- Lundi 11 novembre..... Cérémonie
Anciens combattants
- Samedi 30 novembre.....Téléthon
Commune et Associations

Décembre

- Vendredi 05 décembre.....Cérémonie
Anciens combattants
- Vendredi 20 décembre.....Spectacle de Noël
C.P.E.(comité de parents d'élèves)
- Samedi 28 et Dimanche 29 décembre.....Open de Billard
Les Bienfêteurs

L'Ecole Publique



L'école publique accueille actuellement 86 enfants.

Cette année la classe de PS-MS-GS travaille sur le thème du cirque. Les enfants auront la chance de pouvoir assister à une représentation sous un chapiteau.

La classe de GS-CP-CE1 travaille sur le thème du musée. Ils découvrent tout au long de l'année différentes sortes de musées. Ils sont allés visiter un musée historique et ils iront voir prochainement un musée scientifique et un musée artistique.

Les CE2-CM1-CM2 abordent différents sujets de la vie à travers des ateliers philosophiques. Les résultats de leurs réflexions seront exposés en fin d'année avec les réflexions des élèves des autres écoles du réseau MER (Avrillé, St Hilaire la Forêt, St Vincent sur Jard et les Conches). Les enfants participeront également à une classe découverte au mois de juin. Ils partiront en Auvergne à la découverte des volcans.

Afin de préparer l'année scolaire 2013-2014 et comme nous avons atteint le seuil d'ouverture pour une 4^e classe, nous avons besoin de connaître dès maintenant le nombre d'enfants qui seront scolarisés l'année prochaine. **Si votre enfant est né avant le 30 juin 2011, nous vous invitons à prendre contact avec l'école dès à présent.**

La Directrice.

Club de l'amitié

Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois pour un après-midi convivial en jouant soit aux cartes, scrabble, triaminos ou autres animations ... Sans oublier le traditionnel goûter. En cours d'année le Club organise des bals, pique-niques, ainsi que des repas, comme celui de la fête des Mères et Pères et recherche une possibilité de sorties d'une journée.

La mise en place du groupe « marche » qui se retrouve tous les 15 jours, à savoir le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi du mois continue de grossir. Notre souhait est de voir de nouveaux adhérents arriver au Club. Nous espérons encore trouver des sorties d'une journée à proposer pour cette année. Nous sommes ouverts à toutes propositions pour de nouvelles activités et nous souhaitons que vous continuiez à venir très nombreux aux différentes manifestations qui vous seront proposées.

La Présidente et son équipe souhaitent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux, principalement de santé, pour l'année 2013.



Jeannette PONDEVIE

Comité des Parents d'Élèves de l'École de Poiroux

Comme à chaque rentrée, le CPE a repris son activité afin de récolter des fonds et ainsi financer en partie des équipements ou activités scolaires tels que : des jeux pour la classe ou de cour, les sorties scolaires de fin d'année, les séances de cinéma et visites de musée, les cours de natation, la fête de Noël et la classe de découverte qui a lieu cette année pour les CE2/CM1/CM2.

La fête de Noël 2012 a encore une fois été une réussite grâce à l'engagement des enseignants, des bénévoles et la participation des parents. Merci à tous.



Composition du bureau :
Présidente : Aurélie Mallard
Vice-Présidente : Nathalie Raimondeau
Trésorier : Yoann Davy
Trésorier adjoint : Frédéric Mandin
Secrétaire : Corinne Launay
Secrétaire adjointe : Sandra Puaud

Et 10 membres actifs : Florelle Herbert, Magali Bernard, Dani Sébilleau, Pauline Bonnaudet, Stéphane et Isabelle Martineau, Cristina et Anthony Mero, Marie-Françoise Lamarre et Karine Ravon.

Cette année, le CPE avec le soutien de l'école et de la mairie, a mis en place la collecte de stylos usagés afin d'aborder de manière simple, les notions de protection de l'environnement et de recyclage avec les enfants.

L'entreprise Terracycle qui récupère les stylos et les recycle reverse à l'association une participation financière pour chaque stylo récupéré.

Tous les stylos (à l'exception des crayons à papier) peuvent être collectés : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris peu importe leur marque ou leur matière. Ils peuvent être déposés à l'école ou à la mairie.

Nous comptons sur la participation de tous et vous remercions d'avance pour votre geste.

A vos agendas !

Les manifestations pour l'année 2013 :

17 mars 2013.....Loto
1^{er} mai.....Vide grenier
28 juin 2013.....Kermesse de l'école
décembre 2013.....Fête de Noël
Projets (dates à confirmer)....Lavage auto

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural

A Talmont, l'association locale ADMR, a pour but d'aider toute personne à bien vivre chez elle conformément à ses choix. Elle propose et gère des services qui s'adressent à tous tout au long de la vie. Elle offre aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent.



Les auxiliaires de vie aident et accompagnent les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas) et certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, toilettes). Les intervenantes à domicile apportent un soutien moral et accompagnent dans différentes activités de la vie sociale (promenades, visites, lecture...).

L'association propose également un service de garde d'enfant à domicile en complément des modes de garde déjà existant et sur des horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, le samedi etc.) (Les bénévoles se tiennent à disposition pour évaluer les besoins et étudier les possibilités de mise en place).

L'Association est gérée par des responsables bénévoles qui sont à votre service pour :

- Vous renseigner sur les possibilités d'aide,
- Vous aidez à constituer un dossier,
- Organiser l'aide en fonction de vos besoins.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Talmont St Hilaire :

6 place du Général de Gaulle
85440 Talmont Saint Hilaire
Tél. : 02-51-90-61-80

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h
admr.talmont@orange.fr

Association Populaire Pérusienne (A.P.P.)

Pour l'année 2013, le bureau de l'A.P.P., présidé par Mr Hervé LAMBERT, vous souhaite une bonne année. Nous remercions tous ceux qui ont loué du matériel à notre association.

Pour l'année 2012, nous avons eu près de 50 locations. N'oubliez pas de réserver à l'avance car certains week-ends, tout le matériel est loué avec la priorité à ceux qui ont réservé.

Pour l'année 2013, les tarifs restent inchangés :

- 1 table de 8 personnes avec bancs et tréteaux : 2 €
- 1 stand de 6x3 m : 10 €

Les associations pérusiennes bénéficient d'un tarif préférentiel.

Les réservations peuvent être faites au 06 25 78 03 95 – chez Mr LAMBERT Hervé (le soir après 19 h)

Cette année, beaucoup d'utilisateurs ont accepté de venir chercher le matériel le vendredi soir 19 h et de le retourner le lundi vers 19 h.

Le bureau



Union Nationale des Anciens Combattants - Section de Poiroux

L'Union Nationale des Combattants accueille au sein de sa section toutes les générations du monde combattant.

Son action a pour but de :

- **rassembler** et accueillir les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,
- **maintenir** et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- **agir** pour la défense des intérêts du monde combattant,
- **perpétuer** le souvenir des combattants morts pour la France,
- **contribuer** au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- **participer** à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

En 2012, les principales activités de la section se sont concentrées à l'exercice du devoir de mémoire. C'est ainsi que les adhérents de la section se sont retrouvés, à l'initiative de leur Président, au monument aux morts de la commune pour commémorer la mémoire des pérusiens tombés au champ d'honneur lors des deux dernières guerres mais aussi au cours des événements d'Afrique du nord.

A chaque cérémonie dont le cérémonial est immuable, Monsieur le Maire et le Président de la Section déposent une gerbe au pied du monument avant de citer les noms de chaque pérusien mort pour la France.

Par ailleurs pour maintenir et entretenir les liens entre les adhérents, un repas est organisé chaque année à la salle des fêtes. Il a lieu après la cérémonie du 8 mai.

Au même titre que les autres associations, la section U.N.C. de Poiroux participe à tour de rôle à la tenue de la buvette au cours des manifestations organisées par la commune. En 2012, ce fut pendant le concert, place de la mairie.

La section de l'U.N.C. de Poiroux est ouverte à tous les pérusiens et pérusiennes. Pour rejoindre ses rangs, il faut prendre contact auprès de son président, Patrick RICHARD et s'acquitter d'une cotisation dont le montant est fixé à 19 € sans abonnement au journal « La voix du combattant » et 21 € avec abonnement.

L'assemblée générale de la section a eu lieu **le dimanche 27 janvier 2013**.

Les activités principales retenues sont :

- le recueillement et dépôt de gerbes les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre,
- le repas annuel organisé le 8 mai (ouvert à tous),
- participation au congrès annuel le 23 juin 2013 à Mareuil-sur-Lay.



Repas du 11 novembre

Le bureau.

Les Bienfêteurs



Les bienfêteurs vous souhaitent une excellente année 2013, qu'elle vous apporte tout le bonheur désiré.

La saison 2012-2013 compte 18 joueurs, jouant dans 2 équipes différentes :

• L'équipe 2, évoluant en D2, 8^{ème} de leur groupe. Fano, Dom, Max, Benji, Flo, Jean-Jacques, Tony Boom Boom, Toto, Calou, Picsou font leur maximum pour gagner des matchs, mais la victoire est difficile. Cela n'entache en rien dans leur motivation et leur présence.

• L'équipe 1, évoluant en D1, 1^{er} de leur groupe. Nat, Nono, Mouche, Lolo, Mimi, Ouin-ouin, Ludo xxl, petit z. enchaînent les victoires, mais restent conscients que la saison n'est pas finie, et que tout peut arriver !!! mais une montée en division supérieure serait une belle récompense pour cette saison 2012-2013. Les matchs prochains détermineront le sort de cette équipe...

Cette année, nous avons le plaisir de compter un 19^{ème} joueur, jouant en espoir (maximum 16 ans). Emmanuel (titi) joue en individuel une fois par mois

dans des trophées vendéens. Qu'il garde sa motivation et sa progression.

En ce qui concerne l'entraînement, il se déroule **le mercredi soir de 19h30 à 21h** au bar le bien-être, où nous sommes accueillis par Noémi.

L'open du mois de décembre a réuni un peu moins de joueurs que les années précédentes, mais ce tournoi a été fidèle à lui-même, dans la bonne humeur !!! Nous remercions tous nos sponsors et tous les gens qui ont contribué à ce bon déroulement.

Nous remercions tous les joueurs pour leur dévouement, leur motivation et leur présence !!!!!

Le bureau.



Si vous êtes intéressés pour passer un bon moment sur une table de billard, contactez-nous... les matchs se déroulent le vendredi soir.

Contact : Nathalie Raimondeau 06.29.45.45.14

Décembre : 28-29 décembre 2013 :

Open de billard et autres projets à définir...

La Bibliothèque



Animée par une équipe de bénévoles, la bibliothèque met à la disposition de tous un choix très diversifié de livres. La convention signée avec le Conseil Général nous permet de profiter de prêts de livres au Bibliobus départemental. Nous achetons tous les ans pour environ 900 € de livres répartis entre les romans, BD et documentaires. Avec l'aide du Conseil Général, un désherbage a été effectué en début d'année 2013. (Désherbage = retirer des rayons les livres usagés ou qui ne sont plus lus pour laisser la place aux nouveautés).

La bibliothèque est ouverte le mardi de 10h à 11h30, le mercredi de 10h30 à 12h et le vendredi de 16h45 à 18h30, le prêt de livres est gratuit.

Alors à bientôt à la bibliothèque !